

# UNE INSTITUTION RESPECTABLE LA SOCIÉTÉ SCIENTIFIQUE D'ARCACHON (I)

Il y a cent quarante ans, le 2 juillet 1866, était inaugurée en grande pompe par le comte de Bouville, préfet de la Gironde, et le baron Travot, député, l'Exposition internationale de pêche et d'aquiculture<sup>(1)</sup>, voulue par le docteur Gustave Hameau, président de la Société Scientifique d'Arcachon.

La date est capitale pour la toute jeune société. De cette manifestation, qui lui valut un message d'encouragement du président des Etats-Unis Andrew Johnson, le 12 mars 1866<sup>(2)</sup>, et à laquelle participèrent 675 exposants dont 128 étrangers, devait découler toute son histoire, à la fois unique en France et riche en événements et découvertes : une histoire qu'il a paru nécessaire de relater dans tous ses détails, tant son devenir se trouve aujourd'hui remis en cause par des considérations plus spéculatives qu'intellectuellement fondées.

Comment admettre que l'on puisse d'un trait de plume effacer le souvenir de générations d'hommes désintéressés oeuvrant pour Arcachon et le Bassin et de chercheurs dont les travaux ont marqué leur temps et demeurent vivaces encore aujourd'hui au sein de la communauté scientifique ! Faut-il encore le rappeler ? L'illustre Paul Bert<sup>(3)</sup> ne craignit pas de déclarer que « cet établissement [la Société Scientifique d'Arcachon] n'a son analogue nulle part en Europe. Une telle chose faite et faite, en France, se passe de tout commentaire élogieux ». Les temps, il est vrai, ont changé. L'obsession des « bandits manchots » qui agite le milieu politique local<sup>(4)</sup> nous ramènerait-elle aux heures sombres « où la République n'avait pas besoin de savants » ?

Et s'il faut à tout prix gommer la prééminence de l'esprit, n'ayons garde d'oublier que c'est à la Société Scientifique que l'on doit l'implantation du rugby sur le sud-Bassin en décembre 1906, grâce à la visite « d'étudiants anglais sous la conduite de M. William Exshaw »<sup>(5)</sup>. Il y aura donc tout juste cent ans dans quelques mois...

## PREMIERE PARTIE : LE TEMPS DES PIONNIERS (1863-1881)

### I. Les origines

---

Lors du colloque de la S.H.A.A. consacré à *l'ostréiculture arcachonnaise*, Pierre-Jean Labourg avait, en préambule de sa riche communication<sup>(6)</sup>, écorné les « légendaires » origines de la Société Scientifique en prenant appui sur Clément Sémiac ; celui-ci, en 1902 déjà, limitait le rôle de l'abbé Xavier Mouis en l'excluant des personnalités qui se concertaient, au début des années 1860, avec l'idée de « créer une société savante de vulgarisation et d'émulation ».

De fait, le curé de Notre-Dame, au même moment, menait une action parallèle dans le but de fonder « une société à la fois scientifique et industrielle » pour l'étude et l'exploitation de l'ostréiculture à Arcachon ; peut-être pour se consoler de l'échec de son projet de « ferme modèle d'ostréiculture » chargée d'accueillir des jeunes défavorisés, projet que le ministre Chasseloup-Laubat avait rejeté sans ménagements<sup>(7)</sup>. Si, selon toute vraisemblance, l'idée lui en était venue après avoir accueilli<sup>(8)</sup> à Arcachon, le 27 juin 1861, les membres de la Société Linnéenne de Bordeaux emmenés par leur président Charles Desmoulins, dans le climat de rivalités locales exacerbées que connaissait alors Arcachon depuis quelques semaines<sup>(9)</sup>, peut-être avait-il été mari de ne pas être associé aux conciliabules d'une « petite phalange d'élite »<sup>(10)</sup>.

Qu'écrivait donc Clément Sémiac ? « *Quelques notables d'Arcachon, très peu nombreux du reste, se réunissaient fréquemment chez l'unique apothicaire du village [...]. Ce pharmacien, pour me servir de l'expression moderne, se nommait Fillieux ; d'un commerce agréable, d'une humeur*

toujours égale, ceux qui voulaient bien le visiter étaient sûrs de rencontrer chez lui l'accueil le plus franchement cordial ; aussi ses hôtes assidus devinrent-ils bientôt ses amis. Ils se nommaient : Lamarque de Plaisance, maire ; le Dr Gustave Hameau, Alexandre Lafont, membre de la Société Linnéenne de Bordeaux [...]. C'est de leurs visites journalières, de leur goût particulier pour l'étude des sciences [...] que naquit chez eux l'idée de créer [...] une institution, quelque modeste fût-elle, destinée à intéresser ceux des étrangers qui seraient désireux de connaître la faune marine de la région, exclusive, pour certains sujets, au bassin d'Arcachon ».

C'est ainsi que, s'attelant à l'oeuvre, « M. Fillioux (mit) à la disposition de ses amis les statuts d'une société savante, dirigée à Guéret, par l'un des siens ; et ce furent ces mêmes statuts, qui, approuvés, servirent d'acte de naissance et de certificat de vie à (la) Société, dorénavant légalement constituée. Ces préliminaires, inévitables et très longs, avaient duré jusqu'en 1863 »<sup>(11)</sup>.

Remarquons au passage que parmi les artisans de la première heure figure un membre de la Société Linnéenne : Alexandre Lafont, futur maire d'Arcachon mais surtout fils de Jenny Lafont, qui apporta un soutien remarqué à la première municipalité arcachonnaise, par ses dons de terrain, notamment pour construire la mairie et une école.

Les archives de la Société Scientifique confortent la thèse de Clément Sémiac et vont à l'encontre de la « tradition » arcachonnaise. L'arrêté préfectoral du 18 septembre 1863<sup>(12)</sup> portant approbation des (premiers) statuts de la Société Scientifique, discutés et arrêtés au cours de la première séance « officielle » du 23 août 1863 qui porta Xavier Mouls à la présidence<sup>(13)</sup> :

1°/ suggère qu'une réunion constitutive de la société avait déjà eu lieu précédemment, à une date non précisée (fin 1862 ? début 1863 ?) ;

2°/ et révèle qu'en effet un arrêté préfectoral en date du 11 mars 1863 avait « autorisé la formation à Arcachon d'une société sous la dénomination de *Société des sciences naturelles et archéologiques d'Arcachon*. »<sup>(14)</sup>.

Ce premier titre, abandonné entre mars et août 1863, avait été calqué sur celui de la société de Guéret, qui gérait un musée et, surtout, qui était présidée par le frère aîné de « l'apothicaire » arcachonnais ; son nom : Gustave Antoine Fillioux, dit Fillioux aîné, qui sera par la suite un des généreux donateurs de la Société Scientifique, ce qui lui valut l'honorariat le 19 septembre 1869<sup>(15)</sup>. Notons qu'en 1902 Clément Sémiac, vraisemblablement par modestie, s'est montré pour le moins discret sur les liens de parenté l'unissant aux frères Fillioux, notamment à Paulin qui était son beau-frère ; il est vrai que le clan Sémiac, avec Léon Thézée - autre beau-frère - et Henri Duphil - gendre -, était alors fortement représenté au sein de la Société Scientifique<sup>(16)</sup>.

Dans le même temps, les initiateurs du projet recrutèrent. Au milieu de l'été 1863, ils se comptèrent une vingtaine. Et le 23 août, se qualifiant de « membres fondateurs », ils se réunirent, non pas dans « la petite mairie » - la boutique du pharmacien ainsi que l'appelait Lamarque de Plaisance, mais « à la mairie, en séance générale, à l'effet de réviser les statuts provisoires et de se constituer définitivement ». L'article 1er des statuts, consacré au but social, fixa des objectifs pour le moins ambitieux : 1°/ l'étude et la propagation des sciences ; 2°/ la recherche et la conservation des monuments et antiquités qui se rattachent à l'histoire de la contrée ; 3°/ la création d'un musée d'histoire naturelle et d'archéologie.

---

## **1°/ Les fondateurs**

---

Les sept membres présents (deux s'étaient excusés) désignèrent le premier conseil d'administration et décidèrent d'inscrire au procès-verbal les noms des vingt-deux fondateurs<sup>(17)</sup>. Qui étaient-ils ? La plupart sont des « grandes » figures de l'histoire locale.

1 - Jean, Ariste, Argo Baudens (1832-1883) était chapelier à La Teste ; le 18 octobre 1863, il remit « des médailles chinoises destinées à la partie numismatique du musée futur, médailles apportées en France par M. Vilmorin, officier de la marine impériale ». Il était le fils du constructeur Bertrand

Baudens : la Société Scientifique lui doit les plans de chaloupes et de tillole qu'elle conserve<sup>(18)</sup> ; enfin, il est vraisemblablement l'auteur d'une huile sur [toile/bois ?] conservée par la Société Scientifique d'Arcachon et signée « Argo ». « Quittant le pays », il démissionna au tout début de l'année 1867.

2 - Karl Caspary, négociant bordelais, « habitué fidèle d'Arcachon ».

3 - Julien Dmokowski, conducteur des Ponts-et-Chaussées, était propriétaire à Arcachon depuis décembre 1846<sup>(19)</sup> ; il était marié à une demoiselle Bourquin - fille ou sœur de Louis Bourquin, propriétaire « arcachonnais » depuis 1850 et fervent sécessionniste en 1855-1856<sup>(20)</sup>. Les origines de Julien Dmokowski ou plus vraisemblablement ses opinions politiques avaient attiré l'attention des autorités bonapartistes sur sa personne, mais le 5 mars 1852 un arrêté préfectoral lui avait octroyé un permis de séjour pour résider en Gironde ! Il est présenté quelquefois comme architecte ; de fait, ce fut lui qui établit les plans de la mairie originelle d'Arcachon. Il avait dressé en 1860 le *Plan général du Bassin d'Arcachon avec les tracés des parcs à huîtres autorisés par son Excellence le Ministre de la Marine* (premier cadastre ostréicole). La séance du 18 octobre 1863 fit de lui le premier trésorier<sup>(21)</sup>.

4 - François-Xavier dit Paulin Fillioux, pharmacien natif de Guéret (1823), était devenu Testerin par son mariage le 3 novembre 1858, à La Teste, avec Marie Marguerite Sémiac, mais il était installé au 104 boulevard de la Plage à Arcachon<sup>(22)</sup> ; il faisait alors partie de la deuxième municipalité Lamarque de Plaisance (1860). Il fut nommé « conservateur honoraire » du musée à créer ! A créer à partir d'une pièce unique, « le *Zyphius cavirostris*, trouvé sur la côte par les douaniers et qui attendait dans l'arrière-boutique de Fillioux la place qui lui convenait dans un musée »<sup>(23)</sup>. Paulin Fillioux mourut à La Teste, « rentier », à l'âge de 81 ans, le 16 mai 1905 ; des hommages qui lui furent alors rendus, retenons le portrait dressé par le docteur André Hameau : « *Paulin Fillioux avait en effet une tête de savant, et je me hâte d'ajouter qu'il en avait aussi l'étoffe. Doué d'une prodigieuse mémoire, ayant beaucoup lu, jusqu'à s'oublier des nuits entières sur un livre captivant, il avait beaucoup retenu. N'aimant pas écrire, il ne confiait jamais au papier le fruit de ses lectures, jugeant son cerveau plus apte à en garder une empreinte indélébile. Aussi, que Fillioux fût assis dans son fauteuil, le regard dans le vague, en fumant sa cigarette, ou qu'il se promenât dans les rues l'air distrait, sans voir les passants, il relisait en son cerveau sa vaste bibliothèque...* »<sup>(24)</sup>.

5 - Auguste Gièse, négociant bordelais, était le digne représentant d'une famille installée sur le rivage arcachonnais dès 1846, avec l'acquisition par Jean-Frédéric Gièse d'une parcelle de la « pièce Bos » lotie par les Lalesque<sup>(25)</sup>, et dont un autre rejeton - Frédéric - fut membre des deux premières municipalités arcachonnaises (1857-1860 et 1860-1865).

6 - Le docteur Gustave Hameau (1827-1901) allait être la figure phare de la Société Scientifique, dont il fut le premier vice-président. Fils du docteur Jean Hameau, il avait succédé, en 1858, au docteur Pereyra dont il avait été l'adjoint, comme inspecteur des bains de mer, après avoir succédé à son ami Lamarque de Plaisance comme maire de La Teste ! Lorsqu'il avait abandonné le fauteuil de premier magistrat testerin, en 1862, il était venu s'installer définitivement à Arcachon, avec bien évidemment femme et enfants, mais aussi avec sa jeune sœur Elisa, alors célibataire ; celle-ci devait être admise comme membre titulaire de la Société Scientifique dès le 3 juillet 1864, avant de convoler en justes noces, en 1868, avec le fils de l'inspecteur des douanes de La Teste Jules Pontallié, qui mit, à partir de novembre 1864, « à la disposition de la Société la péniche [douanière] *L'Hirondelle* pour les excursions à la pointe du Sud » ! L'action de Gustave Hameau à la tête de la Société Scientifique allait se révéler déterminante.

7 - Nathaniel Hovy, négociant bordelais, dont les liens avec Henry-Nicolas Hovy, membre de la Compagnie du chemin de fer Bordeaux-La Teste, et Nicolas-Louis, acquéreur de la parcelle « Les Places », sont plus que vraisemblables, est connu pour avoir fait l'acquisition de la chapelle Sainte-Cécile pour le compte de la communauté protestante d'Arcachon.

8 - Nathaniel Johnston (1804-1870), négociant bordelais lui aussi, était surtout une haute personnalité bordelaise et girondine. Membre de la Chambre de Commerce de Bordeaux, membre du conseil d'arrondissement de Bordeaux (1834-1840), conseiller général de la Gironde (1852-1860), il avait été l'un des fondateurs, puis le président en 1843 du conseil d'administration de la Compagnie du chemin

de fer de Bordeaux à La Teste, avant de devenir administrateur de la Compagnie des Chemins de fer du Midi. Propriétaire « arcachonnais » dès 1844, il avait fait construire, l'année suivante, « un de ces beaux chalets qui donn(aient) à (la) plage (d'Eyrac) un aspect si pittoresque »<sup>(26)</sup>. Elu en 1856 membre de la Commission syndicale chargée de délibérer sur les conditions de la séparation avec La Teste, Nathaniel Johnston avait fait partie du premier conseil municipal d'Arcachon et était toujours conseiller municipal à la date de création de la Société Scientifique.

9 - William Johnston (1832-1893), négociant bordelais, était le fils aîné de Nathaniel<sup>(27)</sup>.

10 - Jean Lacou (1820-18..), « agent d'affaires », installé au 108 boulevard de la Plage, était propriétaire à Arcachon depuis 1851. C'était un personnage pour le moins protéiforme : libraire (il avait obtenu son brevet en 1852), il tenait un cabinet de lecture et un dépôt de cartes marines ; marchand de vins (1852), auteur (on lui doit un *Guide historique, pittoresque et descriptif du voyageur aux bains de mer d'Arcachon*), poète à ses heures, journaliste (il avait fondé en 1858 *Le Phare d'Arcachon*, fut condamné en vertu des lois sur la presse et fit un mois de prison), il était aussi fabricant de conserves alimentaires ! Cette débauche d'activités ne l'avait nullement empêché, en 1856, de s'impliquer dans le projet de la chapelle Sainte-Cécile. Le 23 août 1863, il fut désigné comme trésorier mais se récusait. Ne portant pas dans son cœur Lamarque de Plaisance (ses *Mémoires d'un prisonnier* en font foi), ni même l'abbé Moulis (à cause de l'épisode de la chapelle « du centre »), Jean Lacou devait démissionner de la Société Scientifique le 2 juillet 1865<sup>(28)</sup>.

11 - Mme Jeanne Lafont dite Jenny, née à Bordeaux le 21 octobre 1811, était la fille et l'héritière du ferblantier Louis Alexandre Jéhenné qui avait acheté le 9 janvier 1844 à Marie Laurencie Peyjehan, veuve Lavialle, la parcelle « Les Places » ; vivant séparée de son mari Pierre Cyprien Lafont, elle se partageait alors entre Bordeaux, Pissos et Arcachon. Il est vraisemblable qu'elle encouragea son fils Alexandre, très proche de Paulin Fillioux, à poser sa candidature pour être nommé membre titulaire de la Société Scientifique - ce qui fut fait le 18 septembre 1864 ; elle s'éteignit à Bordeaux le 2 novembre 1865.

12 - Alphonse Lamarque de Plaisance (1813-1876), maire d'Arcachon, fut nommé président d'honneur, alors que la rupture avec l'abbé Moulis, si elle n'était pas encore totalement consommée, était à l'ordre du jour<sup>(29)</sup>. Il apporta un soutien sans faille à la jeune Société Scientifique et déploya une activité qui contraste avec les tractations et autres démêlés de bas-étage dans lesquels le cantonne souvent l'historiographie locale obnubilée par ses adversaires, le fastueux Deganne<sup>(30)</sup> et le remuant abbé Moulis. C'est ainsi, par exemple, qu'il accompagna Gustave Hameau, au début de l'hiver 1863-1864, « dans tout le Midi de la France » pour visiter « les localités les plus fréquentées par les phthisiques » ; il ne s'agissait pas pour le « pater civitatis » d'un voyage d'agrément : au docteur, les observations médicales, au maire qu'il était, les contacts avec les érudits et savants locaux pour négocier l'enrichissement des futures collections de la Société Scientifique<sup>(31)</sup> !

13 - Jean Legallais fils aîné (1813-1871), qui se présentait volontiers comme « propriétaire », était alors à la tête de l'établissement hôtelier qui avait été fondé par son père François en 1823 et dont il assurait seul la direction, avec son épouse Pauline Delacour, depuis 1854 ; son frère Jean-Evariste, médecin à Pontenx-les-Forges<sup>(32)</sup>, lui avait en effet cédé sa part. Le troisième frère, Désiré, capitaine au long cours, attendrait le 31 janvier 1875 pour devenir membre de la Société Scientifique en compagnie de son neveu Gustave, ostréiculteur !

14 - Léon Van Den Bossche, armateur.

15 - Léopold Micé (18..-1907), propriétaire à Arcachon depuis 1862, docteur en médecine, docteur ès sciences physiques, chimiques et naturelles, était professeur à l'Ecole de médecine de Bordeaux ; « naturaliste distingué, il allait « profit(er) de ses séjours à Arcachon pour faire des excursions sur le Bassin avec [Alexandre] Lafont, des herborisations dans la forêt avec [Paulin] Fillioux, apportant ainsi sa part contributive à la formation du Musée »<sup>(33)</sup>. En 1883, lorsqu'il fut nommé recteur de l'Académie de Besançon, il devint membre honoraire.

16 - le comte Edgar de Montault fut le premier secrétaire, poste qu'il occupa « statutairement » jusqu'en avril 1867, sa « démission anticipée » ayant été écartée lors de la séance du 19 août 1866.

Dans la lettre qu'il avait adressée à Gustave Hameau, il se disait pourtant « très occupé des affaires de la Société Immobilière ». Il fut considéré comme démissionnaire de la Société Scientifique en 1870.

17 - Xavier Mouls (1822-1872), curé d'Arcachon depuis la création de la paroisse (1854), fut élu président et ne manqua pas d'inaugurer sa présidence par un discours où il marquait son adhésion aux nobles objectifs de la Société Scientifique. Il ne pouvait cependant s'empêcher de mettre en avant le nouveau cheval de bataille qu'il avait enfourché, peut-être pour complaire au cardinal Donnet<sup>(34)</sup> : constatant avec satisfaction qu'« une puissante Compagnie avait doté [Arcachon] d'une ville d'hiver » qui faisait de la « contrée une localité vraiment médicale », l'abbé Mouls avança qu'il fallait désormais, en 1863, promouvoir « la mise en rapport du domaine de la mer », grâce aux deux « arts » que constituaient à ses yeux « la pisciculture et l'ostréiculture » et, surtout, la transformation d'Arcachon en « un des plus beaux ports du monde », à la fois commercial et militaire ! Malheureusement pour lui, les pacifiques fondateurs de la Société avaient d'autres ambitions pour leur docte cénacle et Mouls fut contraint à la démission en 1867.

18 - Ernest Royer, « chef d'institution ».

19 - le docteur Bernardo Joachim Da Cruz Texeira (1812-1890) était un Arcachonnais de fraîche date, puisque pour des raisons de santé il ne s'était installé sur les bords du bassin qu'en 1862 ; il devait démissionner le 7 juillet 1867, vraisemblablement par solidarité avec l'abbé Mouls

20 - Le vicomte Charles Héricart de Thury (1817-1878), propriétaire et futur maire d'Arcachon (1865-1869), après avoir été administrateur de la Compagnie des Landes et directeur de la forge de la Compagnie agricole et industrielle d'Arcachon<sup>(35)</sup>, s'intéressait alors à « l'industrie huître » naissante. Le 28 février 1864, il fit son premier don à la Société Scientifique : « *une affiche qui appelle l'attention du public sur les collecteurs-tuiles pour l'ostréiculture fabriqués par M. le Dr Kemmerer, de l'île de Ré* ». Le compte rendu de la séance se poursuit ainsi : « C'est dans une dépendance de l'usine à chaux hydraulique de ce savant industriel que sont façonnés ces collecteurs, qui, aux dires de M. Coste, ont fait leurs preuves. M. de Thury en a commandé pour ses réservoirs... ». Un an plus tard, le 15 janvier 1865, le vicomte de Thury offrait à la Société « plusieurs oiseaux d'Afrique tués et rapportés par lui » ! En butte dès le printemps 1867 à des rivalités au sein de son propre conseil municipal<sup>(36)</sup>, il démissionna de la Société Scientifique le 6 décembre 1868.

21 - Mme Lévêque de Vilmorin, née Bailly (décédée en 1867).

22 - Henry Lévêque de Vilmorin<sup>(37)</sup>.

---

## **2°/ L'éphémère présidence de l'abbé Mouls**

---

La présidence de l'abbé Mouls fut des plus courtes : du 23 août 1863 au 18 septembre 1864, mais trop longue de près d'un mois pour certains<sup>(38)</sup> ! Elle fut cependant caractérisée par l'enthousiasme des pionniers. Aux 22 membres fondateurs, vinrent se joindre régulièrement de nouveaux passionnés ; ainsi : MM. Peyramale, Gaston Douillard de La Mahaudière et Ernest Valetton de Boissière<sup>(39)</sup> « pisciculteurs à Audenge », Oscar Dejean - juge de paix du canton de Pessac, François Gaussens - conducteur des travaux de la Ville d'Hiver, Marie Nérée Paul Lacoïn - agronome et gendre des Lévêque de Vilmorin, Edouard Méran - juge de paix du canton d'Audenge<sup>(40)</sup>, Mallet - capitaine de frégate commandant *L'Actif*, Baleste-Marichon - notaire à Bordeaux, l'abbé Moustié - curé de Biganos, Arnaud Coycaut - négociant et armateur à Arcachon<sup>(41)</sup>, Daniel Guestier - membre de la Société des sciences physiques et naturelles de Bordeaux, le docteur Emile Rougier, Jean Monpermeys - « entrepreneur de bâtisses à Arcachon », Jean-Jacques John Durand - négociant à Bordeaux, Boutin - notaire à Mios, Jules Dubos propriétaire à Arcachon, Guillaume Lesca, « armateur de pêches » domicilié au Moueng, Elisa Hameau, Harry Scott Johnston - négociant à Bordeaux et futur fondateur des Pêcheries de l'Océan, le lieutenant de vaisseau Chaumel - commandant du *Léger*, Alexandre Lafont, Oscar Gué, Daniel Festugière - auditeur au Conseil d'Etat et propriétaire du château de Ruat, l'ingénieur civil Paul Béro et le Testerin Bisserié fils<sup>(42)</sup>, pour ne citer que ceux qui firent acte de candidatures, de la création en août 1863 à la fin de l'année 1864<sup>(43)</sup> !

La présidence de l'abbé Mouls fut surtout marquée par l'influence grandissante des proches<sup>(44)</sup> du président d'honneur et maire d'Arcachon, Lamarque de Plaisance, qui profitèrent des difficultés matérielles que connaît toute société naissante et des lenteurs du premier projet à réaliser, le musée - rebaptisé *Muséum* (séance du 16 mai 1864) ; l'abbé Mouls en fut tenu pour responsable - à tort ou à raison, comment le savoir ? Ne se disait-il pas proche d'Emile Pereire ? Et n'était-ce pas M. Surell, représentant de la Compagnie du Midi dans la Ville d'Hiver qui tardait à faire ses propositions ?

En effet, dès la séance du 18 octobre 1863, le président Xavier Mouls avait indiqué au conseil d'administration que la première des priorités était de « renouer avec le passé les anneaux d'une chaîne interrompue ; montrer aux nombreux visiteurs du Musée que nous allons créer des preuves matérielles de ce que fut autrefois le pays ». La question du « local » de la Société, jusqu'alors accueillie à la mairie, fut aussitôt posée. Lamarque de Plaisance informa ses collègues « qu'il en avait compris la construction dans le projet d'emprunt de 1.200.000 francs qu'il allait très prochainement présenter à l'approbation du Conseil municipal ». Et en attendant ? L'abbé Mouls signala alors que la Société avait reçu « de M. Peyramale, en même temps qu'une demande d'admission, l'offre à titre gratuit d'une maison pour la saison d'hiver ». La proposition fut agréée « avec empressement » ; la maison pouvait servir de « laboratoire », notamment « pour la préparation des pièces du Musée ».

Lamarque de Plaisance exposa ensuite « que M. Emile Pereire a(vait) autorisé la translation de l'école des garçons dans l'ancien gymnase Bertini, situé au pied de la dune sur laquelle est établi le Casino » ; le maire proposait de demander au président de la Compagnie du Midi l'autorisation de substituer à la ville la Société Scientifique. Accord lui fut donné. D'enthousiasme, le conseil d'administration autorisa alors « son conservateur honoraire, M. Fillioux, à faire faire de belles vitrines dès qu'il aura(it) reçu la nouvelle de l'acceptation de M. Pereire » et à acheter « les instruments et ouvrages d'histoire naturelle les plus indispensables et les produits chimiques nécessaires aux préparations »<sup>(45)</sup>.

Au printemps 1864, semble-t-il, la Société Scientifique s'installa donc dans l'ancien gymnase Bertini puisqu'à la séance du 16 mai 1864, il est indiqué que « les vitrines du Musée sont commandées et sur le point d'être mises en place » et qu'Auguste Gièse a fait don d'une vitrine ; qui plus est, une « visite du Muséum » en cours de réalisation est effectuée à l'issue de la réunion<sup>(46)</sup>. Le 3 juillet, il est question « d'activer l'installation du Muséum et d'en effectuer l'ouverture le premier dimanche d'août ». Hélas ! Cette décision ne fut pas suivie d'effet.

Le 7 août, le conseil d'administration, informé du « projet de donation d'un aquarium dans la ville d'hiver par la Compagnie du Midi » qu'il lui faudrait examiner avec M. Surell, se trouvait dans l'obligation d'ajourner indéfiniment la commande de [nouvelles ?] vitrines ! Mais le 4 septembre, la proposition du directeur de la Compagnie du Midi n'avait toujours pas été concrétisée. Le 18 septembre, l'abbé Mouls, mis en cause par Oscar Dejean, était « débarqué » lors du renouvellement du bureau, n'obtenant que 5 voix sur 20 votants ; affront suprême, il était le seul exclu du bureau<sup>(47)</sup>. Le docteur Gustave Hameau prenait sa succession ; il lui reviendrait de donner à la Société Scientifique sa stature internationale.

## II. L'EXPOSITION DE 1866

C'est le 5 janvier 1865, après avoir annoncé qu'il avait fait « installer dans l'établissement de M. Dupuy<sup>(48)</sup> et dans une zone moyenne de la forêt un observatoire » météorologique, que le président Gustave Hameau lança son projet « d'exposition de pêche et d'aquiculture » ; il en avait fait auparavant adopter les grandes lignes par le conseil d'administration. L'objectif était double : augmenter les ressources de la société « dans le but de fonder un musée et une bibliothèque »<sup>(49)</sup> et « révéler au loin [son] existence et fixer l'attention sur la ville nouvelle ».

Cette initiative hardie, « presque téméraire », comment la financer ? En sollicitant aides et subventions, mais aussi en lançant une souscription auprès des membres et des habitants d'Arcachon. Comment la rendre attractive ? En présentant par exemple « des engins de pêche », « des poissons soit préparés, soit moulés, soit en aquarium », « tous les appareils de pisciculture, d'ostréiculture, etc. »,

« les plantes aquatiques ou autres », « une section bibliographique » et « le musée spécial et vraiment utile que nous avons formé » ! Une commission de quatre membres, désignés à « scrutin secret », fut chargée d'aider le bureau dans ses réflexions : la composèrent Paul Lacoïn, l'ingénieur civil Paul Béro, Oscar Dejean et l'abbé Mouls ! Il fallait en effet se ménager les bonnes grâces (financières) de la Compagnie du Midi dont Gustave Hameau s'empressa de solliciter le « concours ».

Le 12 février 1865, Oscar Dejean se récusant compte tenu de ses « occupations », Karl Caspary le remplaça. Le même jour, la réponse de Charles Rhoné, gendre d'Emile Pereire, plongea les membres présents au conseil d'administration dans la plus profonde perplexité ; et si la Compagnie du Midi avait décidé de ne pas s'associer à l'exposition ? L'inquiétude se fit jour lorsque le président rappela que le bail avec cette Compagnie, « pour le musée provisoire », arrivait à expiration le 1er mai.

Les semaines qui suivirent furent mises à profit pour définir les modalités de la souscription, établir le règlement de l'exposition et chercher un nouveau local « pour remplacer l'ancien musée provisoire ». Les archives de la Société Scientifique ne permettent pas de le situer, bien qu'il fût, le 2 juillet 1865, à l'origine d'un incident sérieux entre François Gaussens d'un côté, Gustave Hameau et Paulin Fillioux, appuyés par Caspary, de l'autre<sup>(50)</sup>. L'appel à la conciliation du Dr Micé ne fut guère entendu ; il est vrai qu'au dehors la campagne électorale pour le renouvellement du conseil municipal battait son plein<sup>(51)</sup>. Décision fut cependant prise d'autoriser « les membres à retirer du local affecté à leur dépôt les objets susceptibles de détérioration dont ils (avaient) fait hommage et sur leur engagement écrit de les réintégrer lors de la formation du musée définitif ».

Entretemps, en mai, Gustave Hameau, Lamarque de Plaisance et Paul Lacoïn avaient gagné Paris pour solliciter l'appui de deux ministres : celui de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux Publics, et celui de la Marine.

Le 27 août 1865, le docteur Hameau annonçait à l'assemblée générale que Paul Lacoïn avait été choisi comme directeur de l'Exposition et que Ernest Royer avait accepté d'organiser à Bordeaux le Comité départemental chargé de recueillir les souscriptions et de recevoir les demandes d'admission. D'autres comités départementaux devaient se former et la société comptait même un délégué en Angleterre, en la personne de M. Buckland, car l'exposition se devait d'être désormais internationale. Restait un point à régler après une escarmouche entre François Gaussens et l'abbé Mouls d'une part, Gustave Hameau de l'autre : « élire les membres de la société les plus aptes à bien conduire une entreprise qui, pendant une année au moins, sera(it) la grande et difficile affaire à réussir ».

L'opération fut rondement menée. Au niveau du bureau, le docteur Micé ayant souhaité se retirer, la vice-présidence échut à Lamarque de Plaisance, tandis que les autres membres étaient reconduits dans leurs fonctions. Pour la commission « exposition », l'abbé Mouls fut évincé au profit d'Ernest Royer. Le curé de Notre-Dame était définitivement mis sur la touche.

Il ne saurait être question ici de « raconter » ce que fut l'Exposition de 1866 ; nous renvoyons le lecteur au texte de Pierre-Jean Labourg déjà cité. Trois points cependant retiendront notre attention : le premier concerne le lieu de l'exposition ; le deuxième, la décision capitale prise au printemps 1866 et le troisième, le bilan financier de la manifestation.

---

## **1°/ Le lieu de l'exposition**

---

A la suite de l'assemblée générale d'août 1865, le conseil d'administration de la Société Scientifique, épaulé par les quatre « membres adjoints », s'inquiéta de savoir sur quel terrain arcachonnais accueillir l'exposition. Les délibérations qui nous sont parvenues ne permettent pas de savoir comment la question fut abordée et débattue. Le compte rendu que donna le docteur Hameau, lors de la séance du 3 février 1867, nous apprend que ce fut « le Préfet de la Gironde qui autorisa la Société, sur l'avis favorable de MM. les Ingénieurs du service maritime du département, à placer l'exposition sur l'esplanade du Débarcadère ». Comme devait le souligner le docteur André Hameau dans son rapport du 18 février 1906, l'exposition « avait pris la place du marché » qui avait fonctionné à Eyrac de 1855 à 1857<sup>(52)</sup> !

Un arrêté préfectoral en date du 23 août 1890 précise que ce furent « les arrêtés du 17 mars, 10 avril et 26 juin 1866 qui [avaient] autorisé la Société Scientifique d'Arcachon à occuper à titre temporaire une partie des terrains appartenant à l'Etat situés à l'esplanade d'Eyrac »<sup>(53)</sup>. « L'historique complet des terrains en question » fut dressé lors de l'assemblée générale du 3 mars 1901 par le président de l'époque F. Lalesque : « Ils avaient été acquis en 1842 par l'Etat - pour la somme de cinq cents francs environ, devait préciser Clément Sémiac -, pour les besoins du service des Ponts et Chaussées. Un arrêté préfectoral du 17 mars 1866 complété par deux autres portant les dates respectives des 10 avril et 26 juin suivants, accorda à la Société Scientifique d'Arcachon qui s'était fondée en 186[3] et en vue d'une exposition de pêche et d'aquiculture, l'autorisation d'occuper les dits terrains et d'y élever des baraquements en planches pendant la durée de l'exposition... »<sup>(54)</sup>. Qu'en fut-il réellement ?

Le 24 juin 1866, à quelques jours de l'inauguration, initialement prévue le 28 juin mais repoussée à la demande du préfet au 2 juillet, le docteur Gustave Hameau annonçait (ou confirmait) aux membres présents à la séance que « le nombre des exposants ayant dépassé toutes les prévisions, le bâtiment de l'exposition de Bordeaux (était) devenu insuffisant<sup>(55)</sup>. Il sera(it) créé des annexes au moyen de tentes fournies par l'administration de la Marine à Rochefort ». Quelques mois plus tard, le même président indiquait « que les bâtiments ont été faits en bois et pris en location »... sauf celui de la Société !

---

## **2°/ La Société Scientifique exposant**

---

Il semble qu'à l'origine, dans l'esprit du ou des initiateurs de l'exposition, la Société Scientifique devait se limiter à être organisatrice ; mais le 24 juin 1866, le docteur Gustave Hameau confirmait aux membres présents à la séance que « la Société Scientifique [était] dev[enue] aussi exposant au moyen d'un vaste Aquarium. » Et d'ajouter : « Il a été acquis par elle et on peut espérer qu'il deviendra comme Concarneau un établissement subventionné par l'Etat. Des spécimens de poissons moulés le complètent. Un plan en relief du Bassin a été dressé par nos soins et les visiteurs y trouveront de précieuses indications sur les fonds émergents de ce vaste champ de culture ».

Ce rapport était-il fidèle ? Dans le bilan dressé le 3 février 1867, il est certes fait mention de l'aquarium construit aux frais de la Société Scientifique « en marbre des Pyrénées, en glaces de Saint-Gobain et dont le prix d'achat ne s'élev(ait) pas au-dessus de 6.000 francs », ainsi que « des bassins indispensables pour la conservation des grands poissons et l'approvisionnement de l'aquarium ». Mais Gustave Hameau dut reconnaître que la Société avait aussi fait l'acquisition « des vitrines nécessaires pour abriter certaines classes d'objets exposés et qu'il eût été plus économique de prendre en location si vous [les membres] ne nous aviez pas confié le soin de préparer un musée »<sup>(56)</sup> ! Le mot était lâché ; le musée mal installé dans l'ancien gymnase Bertini, escamoté pendant plusieurs mois par la mauvaise volonté de la Compagnie du Midi venait de prendre forme - temporairement ? - à Eyrac. Les trouvailles en tout genre de Paulin Fillioux et d'Alexandre Lafont, les médailles de Baudens, les oiseaux d'Héricart de Thury, de Gièse et de Caspary, bref tous les trésors patiemment amassés avaient été présentés au public.

---

## **3°/ Le bilan financier et ses suites**

---

« Malheureusement, le nombre des visiteurs [24.719] n'avait pas été aussi considérable » qu'il avait été espéré... malgré le concours du gouvernement et le patronnage de l'Empereur. La raison ? « Les pluies qui (avaient) exceptionnellement régné en cette année (1866), sur toute la côte occidentale de France, pendant les mois de juillet et août ». La fréquentation de septembre et octobre - la remise des récompenses avait eu lieu le 21 octobre au Casino de la Forêt - n'avait pas permis d'atteindre les objectifs. La Société avait à faire face à un déficit d'un peu plus 10.000 francs (alors que les dépenses avaient atteint la somme de 67.857 francs, les recettes s'étaient élevées à 57.562 francs). Si l'exposition avait été un succès scientifique, elle s'avérait être un échec financier, même si la Société avait rempli toutes ses obligations, notamment vis-à-vis des exposants.



Pour le docteur Hameau, la Société avait le choix entre « s'imposer pour solder le déficit » ou « marcher en avant vers le but qu'elle a toujours visé ». Et pour montrer quelle était, à ses yeux, la meilleure solution, avec l'aval - on peut le penser - du conseil d'administration encore en place, il annonça que « l'administration préfectorale, avec l'avis favorable de MM. les Ingénieurs du service maritime, a bien voulu nous autoriser à conserver, *aussi longtemps qu'un service public d'une plus grande importance ne le réclamerait pas*, l'emplacement occupé par nos bassins, par l' Aquarium et la grande nef de l'Exposition ».

A cet effet - effacer la dette et conserver l'existant, mais aussi pour aller au-delà, le président, soucieux de démontrer aux pouvoirs publics le désintéressement total des membres, suggéra un emprunt de 45.000 francs par l'émission de 150 obligations de 300 francs chacune qu'il souhaitait voir souscrites par ses amis et les amis de la Société.

Car, avant même de présenter ses propositions pour rétablir les finances de la société, le président, convaincu que « le concours pécuniaire du Gouvernement » ne serait acquis « qu'en créant le Musée et un Aquarium d'études avec son laboratoire indispensable », mit « sous les yeux des membres le plan des travaux envisagés et le devis estimatif » de toutes les constructions en bois, « doublé de cloisons de brique de champ » :

- la grande nef devait être conservée, mais réduite en longueur et débarrassée de ses bas-côtés ;
- l'aquarium devait être protégé par une construction ;
- l'étage de la grande nef devait être divisé en salles pour le musée et la bibliothèque, le rez-de-chaussée devant être consacré à des bureaux et aux logements d'employés ;
- un laboratoire « où il soit possible d'instituer des expériences de physiologie et de pisciculture et de faire des préparations anatomiques » devait être placé entre deux bassins existants et surmonté d'un étage pour la pompe et les réservoirs ;
- enfin, le logement du directeur et d'un employé devrait être réalisé.

Un tel programme ne manqua pas de faire débat et de soulever de légitimes interrogations, d'autant plus que Gustave Hameau s'appuyait sur « les encouragements des départements de la Marine et des Travaux Publics », sur l'espoir de subventions renouvelées du Conseil Général de la Gironde et de la ville d'Arcachon et sur l'assurance « du concours sympathique » d'Emile Pereire et de son directeur local, M. Surell. Le docteur Micé s'inquiéta du nombre de souscripteurs pour l'emprunt. Héricart de Thury, qui avait évincé Lamarque de Plaisance de la mairie deux ans auparavant<sup>(57)</sup>, proposa que la Société achetât un emplacement.

Gustave Hameau se montra catégorique : « *Ce n'est qu'après un entretien sérieux avec les ingénieurs sous la direction desquels est placé le débarcadère que la demande d'autorisation [d'occupation] a été adressée et accordée. Les assurances les plus formelles ont été données que l'établissement projeté ne serait déplacé que dans un cas imprévu de force majeure. La prévision même de l'exécution des travaux des passes ne paraissait pas être un motif suffisant de retirer une semblable autorisation, l'emplacement appartenant à l'Etat étant assez vaste pour suffire aux besoins des Ponts-et-Chaussées et à ceux de la Société* ».

Le docteur Micé, partisan du laboratoire, s'interrogea sur la nécessité d'avoir un directeur salarié. Karl Caspary déclara « croire au succès de la combinaison proposée ». François Gaussens émit l'idée de demander à l'Etat « une convention pour un nombre d'années déterminé », ce à quoi Oscar Dejean répondit que c'était impossible, en ajoutant que l'ingénieur en chef Pairier avait dit « que même avec les travaux des passes, il n'était pas probable que l'autorisation dût être retirée ». Alexandre Lafont et Oscar Dejean combattirent la suggestion de F. Gaussens de transférer les locaux de la Société « en dehors des bords de la plage ». L'avocat Joachim Méran jugea que « l'oeuvre entreprise, sérieuse et importante, avait droit à toute la bienveillance du Gouvernement » ; sur quoi, A. Lafont surenchérit en se disant convaincu que si « la Société ne réalisait pas la totalité de son emprunt », les pouvoirs publics lui accorderait « infailliblement » une subvention. Et l'assemblée

adopta les projets présentés, modifia en conséquence les statuts de la Société<sup>(58)</sup>, et renouvela son conseil d'administration<sup>(59)</sup>. Une nouvelle aventure pouvait commencer.

### III. LE BAPTEME SCIENTIFIQUE

Moins de trois semaines après l'assemblée générale, le nouveau conseil d'administration avait réussi à placer 20.000 francs d'obligations auprès des membres et des propriétaires d'Arcachon. La somme parut suffisante pour passer les marchés avec différents entrepreneurs afin que les travaux fussent terminés avant le 1er juillet ! Les demandes de subventions connurent des sorts divers : la Marine, qui avait largement financé l'aquarium, demanda à réfléchir ; l'Instruction Publique se récusa (à cause du caractère privé de l'association ?) ; les Travaux Publics donnèrent 2.000 francs ; le Préfet promit son appui auprès du Conseil général mais le Conseil municipal d'Arcachon rejeta la proposition - modeste - du maire, tandis que la Compagnie du Midi faisait la sourde oreille. Gustave Hameau devina qui tirait les ficelles...

---

#### 1°/ L'offensive contre l'abbé Mouls

---

Dès le 1<sup>er</sup> avril 1867, le président de la Société Scientifique contre-attaqua. Il s'adressa tout d'abord à son confrère Nathaniel Johnston, administrateur de la Compagnie du Midi, pour s'étonner que MM. Emile Pereire et Surell n'aient pas cru bon de répondre à un courrier qu'il leur avait adressé dès le mois de janvier et pour lui conter ce qui se passait à Arcachon : « *Depuis quelques jours, nous entendons dire que la Compagnie a donné une subvention de 5.000 francs à quelques personnes ayant à leur tête M. l'abbé Mouls et dont l'intention est de fonder un Aquarium en concurrence avec celui de la Société Scientifique. La Compagnie du Midi est assurément libre de disposer de ses encouragements en faveur de qui bon lui semble mais le défaut de réponses à nos lettres nous a fait supposer que la religion de M. Pereire et de la Compagnie avait pu être surprise...* ».

Et de rappeler les actions menées : « Depuis le 1er décembre, un observatoire, en communication régulière avec M. Le Verrier, président de l'association scientifique de France, a été établi dans la forêt, au milieu des villas d'hiver, afin de déterminer les qualités médicales du climat d'Arcachon. [...] L'année dernière, l'exposition de pêche et d'aquiculture (...) a été considérée comme utile par l'Etat, le Département, la commune et la Compagnie du Midi puisqu'elle en a reçu d'importantes subventions... Le but scientifique de la Société se poursuit aujourd'hui... Evidemment il n'y a pas de place à Arcachon pour un second établissement de cette nature, et, si M. l'abbé Mouls poursuit avec un acharnement inexplicable la réalisation de son projet, c'est uniquement dans l'espérance de ruiner le nôtre... ». Il demandait en conclusion à N. Johnston d'intervenir.

Ce qu'il fit assurément puisque l'abbé Mouls envoyait quelques semaines plus tard sa démission, imité par le docteur Da Cruz Texeira, Jules Dubos et François Gaussens - ces deux derniers étant par ailleurs conseillers municipaux et avaient selon toute vraisemblance voté contre la subvention de 300 francs proposée par le maire. Gustave Hameau se permit une mise au point en répondant le 10 juin au curé de Notre-Dame : « *Monsieur le Curé, je prends acte de votre démission et vous remercie de ne pas laisser le conseil d'administration dans la nécessité de demander contre vous l'application de l'art. 7 des statuts, comme c'était son devoir après votre conduite envers la Société scientifique* ». L'abbé Mouls venait d'éviter l'exclusion<sup>(60)</sup>.

Auparavant, le président de la Société Scientifique avait écrit le 8 juin 1868 au vicomte Héricart de Thury, mais son propos s'adressait aux conseillers municipaux dont il entendait dénoncer les erreurs malveillantes et les allégations calomnieuses : « ... le Conseil ne peut pas ignorer que l'établissement du Musée, de l'Aquarium et du Laboratoire de la Société n'est pas une spéculation et une affaire, puisque les Sociétaires qui s'imposent des sacrifices annuels ne peuvent prétendre, dans aucun cas, à un bénéfice quelconque. Ce n'est pas un spectacle de curiosité, puisque *son but réel est d'instituer des études scientifiques et de mettre gratuitement au service des hommes de science ou de pratique les moyens d'explorer un champ trop peu connu encore...* ».

Le 10 juin enfin, c'est auprès du préfet de la Gironde que Gustave Hameau protestait contre les insinuations malintentionnées du conseil municipal d'Arcachon. « ... Malveillance et calomnie ! [...] Le conseil municipal n'ignore pas que la Société s'impose de constants sacrifices et qu'elle ne peut en aucun cas faire bénéficier ses membres de l'excédent des recettes sur les dépenses. Les fonctions du conseil administratif sont absolument gratuites. Si le public n'est admis à visiter le Musée, l'Aquarium et le Laboratoire qu'en payant une rétribution destinée à l'entretien de l'établissement, *les travailleurs, les expérimentateurs et les hommes d'étude sont admis gratuitement à utiliser nos collections, nos bacs, nos appareils et notre laboratoire...* ».

---

## **2°/ Les chercheurs à l'œuvre**

---

Pour parer à toute éventualité, le conseil d'administration décida en premier lieu de renoncer au logement du directeur et au directeur salarié lui-même. La charge fut assurée bénévolement du 15 janvier au 1er mars 1867, par Oscar Déjean, en mars et avril par Lamarque de Plaisance, qui la reprit le 1<sup>er</sup> juillet après un intermède consenti par Edouard Méran. Et pour « réduire les dépenses au strict nécessaire, le personnel ne fut composé que de quatre employés : un receveur-concierge et trois surveillants ».

Avec une satisfaction non feinte, le 7 juillet 1867, Gustave Hameau put annoncer au conseil : « Aujourd'hui les travaux sont à peu près terminés ». De fait, le musée, la bibliothèque et l'aquarium furent ouverts au public à partir du dimanche 14 juillet 1867.

Pour les fondateurs de la Société Scientifique, la suprême satisfaction était ailleurs. « *Avant même la fin des travaux, les bacs et les bassins ont été utilisés pour des études d'anatomie et de physiologie. M. Paul Bert a préparé là les éléments de découvertes dignes de l'éminent professeur de la faculté de Bordeaux. M. Fischer a complété ses recherches sur les céphalopodes et il a publié la monographie des ziphius en utilisant la tête remarquable qui est une des richesses de nos collections...* ».

Le 15 septembre 1867, nouvelle annonce. « Des conférences ont été organisées sous la dénomination de causeries scientifiques. La première a eu lieu le mardi 23 juillet ; elle a été faite par M. le Dr Paul Bert. MM. le Dr Fischer, A. Lafont, les Drs Chéron et Lespès ont bien voulu imiter son exemple, qui sera suivi par MM. les docteurs Micé et Hameau ».

L'assemblée générale du 1er mars 1868 fut l'occasion pour Gustave Hameau d'insister sur « le grand service rendu à la science et à l'aquiculture marine » avec « l'installation définitive et permanente de l'aquarium et des bassins extérieurs ». Il en profita pour annoncer l'amélioration du laboratoire, devenu « déjà insuffisant pour les travaux minutieux de l'anatomie et de la physiologie ». Bien que mis à profit pendant quelques mois seulement par « MM. de Quatrefages (de l'Institut), Paul Bert (chargé de cours au Muséum de Paris), Lespès (professeur à la faculté de Marseille), Fischer et Chéron », l'établissement arcachonnais avait « définitivement conquis la consécration scientifique et pris rang parmi les plus utiles » !

Le 14 juin 1868, le doublage en plomb des réservoirs de l'aquarium et l'agrandissement du laboratoire avec construction d'une salle à éclosions et d'un « cabinet spécial pour les observations micrographiques »<sup>(61)</sup> furent autorisés. Les travaux terminés, purent commencer « des expériences sérieuses de pisciculture marine ».

Mais la science ne devait pas être réservée à une élite. Le 7 novembre 1869, par application des statuts, le docteur Hameau décida « qu'il y aurait utilité à faire des cours publics pendant l'hiver », par des professeurs bénévoles ; ces cours du soir, gratuits, devaient être un « enseignement de niveau élémentaire (...) à la portée des ouvriers qu'il a(vait) surtout pour but d'initier aux principes de la science ». Se dévouèrent Lamarque de Plaisance, Alexandre Lafont, Gustave Hameau et « l'instituteur communal Médéric Barbié », rejoints quelques mois plus tard par le « banquier » Osmin Baudens dont « le plus grand zèle et la plus complète intelligence » devaient lui valoir les félicitations et les remerciements unanimes de l'assemblée générale du 7 septembre 1872. Il n'empêche. Le succès de ces cours, le nombre toujours plus grand d'élèves, tout comme les encouragements constants des

sociétés savantes en visite à Arcachon, ne pouvaient cependant pas effacer les difficultés qui empoisonnaient le quotidien de la Société.

---

### **3°/ Les mécomptes de la Société Scientifique**

---

Les finances constituaient le talon d'Achille de la Société Scientifique. Au cours de la saison estivale 1867, le musée-aquarium subit de plein fouet la concurrence de « l'aquarium créé pour l'été par M. le curé Mouls, avec des accessoires tels que le café, polichinelle et musique qui attir(èr)ent facilement les curieux ignorants ». En septembre 1867, la solution du directeur bénévole fut pérennisée : Dmokowski, Oscar Dejean et le docteur Rougier furent successivement promus suppléants de Lamarque de Plaisance, fréquemment en voyage dans les Pyrénées.

La réalisation de l'emprunt de 45.000 F., pourtant encourageante à ses débuts, se révéla « laborieuse » ; fort heureusement Léon Lesca, plus ou moins imité par dix autres membres, tira avec générosité la Société de « l'embarras »<sup>(62)</sup>. Les dons, certes toujours appréciés, ne pouvaient suppléer les subventions qui avaient été espérées mais n'étaient pas au rendez-vous, au grand dam du trésorier ; pourtant Gustave Hameau ne ménageait pas ses efforts, jusqu'à faire la tournée des ministères parisiens, en compagnie de Lamarque de Plaisance.

Même la demande de concession d'un parc ne trouva pas d'écho favorable auprès du ministre de la Marine en septembre 1869. Fort heureusement pour les travaux scientifiques, la Société bénéficiait, à Arcachon, « de facilités dans le concours obligeant du commandant du stationnaire et de MM. Harry Johnston, Castillon, Léon Van den Bossche et Suret, armateurs de pêche ». Survint la guerre. Le 18 novembre 1870, face au « froid exceptionnellement rigoureux » qui sévissait alors, le conseil d'administration décida de fermer le musée-aquarium pendant l'hiver, d'autant plus qu'il s'agissait « du plus sûr moyen d'entrer dans la voie des économies ». Mais le bâtiment fut utilement employé pour « une œuvre patriotique » : une ambulance pour les soldats blessés ou malades y fut établie « par les soins des membres de la Société Scientifique ».

La paix revenue, il semble que l'obsession première de nombreux membres de la Société fut de trouver de nouvelles ressources pour améliorer la situation financière ; ainsi fut lancée, lors de l'assemblée générale du 9 mars 1873, l'idée « d'établir une exposition permanente de peintures dans le bâtiment de la société », projet que Gustave Hameau ne paraît pas avoir particulièrement apprécié puisque six mois plus tard, il lui fut demandé à nouveau de prendre contact avec la Société des Amis des Arts de Bordeaux !

Est-ce pour éviter l'entrée de l'art dans le territoire des sciences ? Le 31 janvier 1875, le docteur Hameau proposait une modification des statuts pour diviser la Société Scientifique en deux sections : celle des sciences et celle de l'ostréiculture. L'objectif était clairement affiché : « grossir le nombre des membres » et accroître l'importance de la société « en raison de celle qui s'attache à l'industrie ostréicole ». Les objections balayées, les 58 articles des nouveaux statuts furent adoptés et l'installation de deux pièces pour la section ostréicole fut votée illico. L'opération avait été soigneusement préparée : sur les 36 nouveaux membres admis ce même 31 janvier 1875, 30 déclarèrent être « ostréiculteurs » ! Gaston de Faramond de la Fajolle prépara un projet de règlement pour la section ostréicole qui fut examiné par une commission spéciale et adopté par l'assemblée générale du 18 juillet 1875<sup>(63)</sup>.

Hélas ! La section ostréicole n'apporta guère de sang neuf à la Société Scientifique ; dès 1876, les ostréiculteurs démissionnèrent ou oublièrent d'acquitter leurs cotisations. Gustave Hameau avait à faire face à une situation de plus en plus difficile, d'autant plus que le musée-aquarium se trouvait dans « un mauvais état » et qu'il avait fallu, pour tenter de le sauver, de faire appel à M. Dulignon-Desgranges, pour une année seulement à compter du 1er août 1875 et avec « des émoluments pas trop élevés » ! Le 17 avril 1876, décision était prise de supprimer le poste de directeur du musée-aquarium à la fin du premier semestre.

Le 25 avril 1880, l'assemblée générale autorisait Gustave Hameau « à se mettre en rapport avec M. le Directeur des Hautes Etudes pour la création d'un laboratoire scientifique d'Etat dans

l'établissement de la Société Scientifique d'Arcachon » ; dans le même temps (?), le docteur Hameau adressait au Ministre de l'Instruction Publique un rapport dans lequel il proposait de vendre à l'Etat le musée-aquarium. « La caisse (était) vide, le maigre budget de la Société assur(ait) à peine la marche annuelle des services existants »<sup>(64)</sup>.

La Société Scientifique, institution « privée, mais ouverte à tous ; œuvre essentiellement locale et libre »<sup>(65)</sup>, allait-elle disparaître ? La création de la Faculté de médecine et de pharmacie de Bordeaux vint à point nommé pour permettre à Gustave Hameau d'ouvrir un nouveau chapitre de l'histoire de la Société.

(à suivre)

Michel BOYÉ

## NOTES ET RÉFÉRENCES

- 1) Nous ne pouvons que rectifier deux erreurs récemment publiées : l'année de l'exposition est bien 1866 ; et il s'agissait bien d'*aquiculture* (nous dirions aujourd'hui *aquaculture*) et non d'agriculture.
- 2) Archives de la Société Scientifique.
- 3) Rappelons que cet authentique savant fut ministre de l'Instruction publique et résident général en Annam et au Tonkin.
- 4) Chantal Roman et Sabinet Menet, Un pôle hôtelier sur la mer dans *Journal Sud-Ouest* du 29 avril 2005, où il est question d'un hôtel 4 étoiles avec casino !
- 5) *Compte rendu administratif pour l'année 1906*, Bordeaux, 1907, p. 15.
- 6) P.-J. Labourg, La Société Scientifique d'Arcachon et l'ostréiculture, dans *L'ostréiculture arcachonnaise*, SHAA, 1994, p. 67-83.
- 7) Archives de Rochefort, 12 P 1/6. L'abbé Mouls avait soumis son projet au ministre de la Marine en mars 1861 ; après avis de l'Inscription Maritime de La Teste (12 mai 1861), la décision ministérielle était intervenue le 28 juin 1861.
- 8) Il était alors accompagné par le lieutenant de vaisseau Chaumel, commandant le brick le *Léger* - stationnaire de l'Etat chargé de la surveillance des parcs impériaux, qui fut élu membre de la Société Scientifique le 3 juillet 1864.
- 9) Jacques Ragot, La guerre des deux « A », dans *Arcachon au temps des étrangers de distinction*, Arcachon, 1978, p. 55 et ss. Il convient de remarquer que si l'affrontement entre Lamarque de Plaisance et Deganne, dans lequel allait bientôt prendre parti l'abbé Mouls, débuta le 1er avril 1861, il n'est jamais fait mention de Deganne dans les séances de la Société Scientifique.
- 10) Fernand Lalesque, Eloge historique de la présidence du docteur G. Hameau, dans *Compte rendu administratif pour l'année 1901*, Arcachon, 1902, p. 10.
- 11) Clément Sémiac, Historique sur les origines de la Société Scientifique, dans *Compte Rendu administratif pour l'année 1902*, Bordeaux, 1903, p. 49-51.
- 12) Date de fondation portée sur les diplômes délivrés aux membres (décision de la séance du 3 juillet 1864).
- 13) Date de fondation gravée sur la plaque apposée à l'entrée du musée-aquarium, en hommage à l'abbé Mouls.
- 14) Archives de la Société Scientifique : a) lettre de la Préfecture de Bordeaux en date du 19 septembre 1863 ; b) arrêté préfectoral du 18 septembre 1863 ; c) statuts approuvés.
- 15) AM La Teste (état civil) et archives de la Société Scientifique (notamment séance du 19 septembre 1869).
- 16) AM Arcachon et La Teste. Voir aussi M. Boyé et Annie Gomez, Biganos. A propos de Louis Sémiac (1817-1868), dans *B.S.H.A.A. n° 125* (3è trim. 2005), p. 65-71.
- 17) Etaient présents : MM. Fillioux, Hameau, Lamarque de Plaisance, Micé, de Montault, Mouls et Royer ; étaient excusés : MM. Da Cruz Texeira et Caspary. Archives de la Société Scientifique, Registre des délibérations (1863-1914).
- 18) M. Boyé, Une dynastie de faiseurs de tilloles et autres pinassiers : les Baudens, dans *B.S.H.A.A. n° 127* (1er trim. 2006), p. 9 à 22.
- 19) Robert Aufan, *La naissance d'Arcachon (1823-1857). De la forêt à la ville*, Arcachon, 1994, p. 148.
- 20) Il signa la pétition de 1855 et participa à l'enquête de 1856.
- 21) « Vu son grand âge », il donna sa démission de la société à la fin de l'année 1886, mais l'assemblée générale du 6 mars 1887 conféra à « ce vieux vétéran » qui avait toujours fait partie du conseil d'administration le titre de membre honoraire.
- 22) Oscar Dejean, *Arcachon et ses environs*, rééd. Esméralda, 1983, p. 129.
- 23) André Hameau, Rapport sur le Musée et la Bibliothèque, dans *Compte rendu administratif de la Station Biologique (année 1905)*, Paris, 1906, p. 37.
- 24) ID., *Ibid.*, p. 36. A. de Ricaudy, dans *l'Avenir d'Arcachon* du 10 février 1924, écrit : « Le pharmacien Fillioux, une encyclopédie vivante, mais l'homme le plus distrait de la création, l'esprit constamment dans les nuages en roulant ses pilules et répondant « bonjour ! » à ses visiteurs quand... ils étaient sortis ! ».
- 25) R. Aufan, *ouvrage cité*, p. 147. Jean-Frédéric Gièse mourut le 9 septembre 1849 à « Arcachon » (peut-être avait-il fui le choléra qui sévissait alors à Bordeaux). Le décès fut déclaré en mairie de La Teste par son fils Guillaume-Louis.

- 26) La villa *Mogador*.
- 27) Paul Butel, *Les dynasties bordelaises, de Colbert à Chaban*, 1991, p. 430.
- 28) AM La Teste (Registre des arrêtés municipaux) et archives de la Société Scientifique.
- 29) J. Ragot, *ouvrage cité*, p. 67.
- 30) Guy de Pierrefeu le qualifiait de « marquis de Carabas » (*Le Sud-Ouest Economique* n° 81 du 23 avril 1924, p. 399).
- 31) Les 28 février et 28 mars 1864 Gustave Hameau donna lecture de son étude *Visite aux stations médicales du Midi de la France* ; Lamarque de Plaisance obtint notamment d'un architecte marseillais, M. Matron « la promesse de l'envoi de plusieurs échantillons des productions de la Méditerranée et de la flore provençale ».
- 32) Jean-Evariste devait décéder quelques semaines plus tard, le 11 octobre 1863, « dans la maison d'habitation de son frère, à Arcachon ».
- 33) A. Hameau, Compte rendu administratif de l'exercice 1907, dans *Compte rendu administratif de la Station Biologique (année 1907)*, Paris, 1908, p. 11-12.
- 34) Dès 1854, le cardinal Donnet suggérait de transformer le bassin d'Arcachon en port de guerre.
- 35) Ce qui lui avait valu quelques désagréments début 1846 avec le conseil municipal de La Teste.
- 36) J. Ragot, *Pages d'histoire locale*, 1986, p. 101.
- 37) Archives de la Société Scientifique : *Statuts de la Société Scientifique d'Arcachon*, Bordeaux, imprimerie générale de Mme Crugy, 1863, portant la liste des membres fondateurs de la société.
- 38) Voir l'incident entre Gaussens et l'abbé Moulis d'une part, Gustave Hameau de l'autre, lors de l'assemblée générale du 27 août 1865.
- 39) La démission de M. Douillard fut acceptée à la séance du 2 octobre 1864 ; celle de Boissière, « motivée par son prochain départ pour l'Amérique », dans celle du 13 novembre 1864. Gaston Douillard de La Mahaudière devait réadhérer à la Société le 3 février 1867.
- 40) Il s'agit de Pierre-Louis-Chéri Méran, né le 16 novembre 1818 à Saint-Ciers-la-Lande, qui avait épousé le 2 mai 1848 à La Teste Marie Ermance Peyjehan, fille de Pierre-Auguste Peyjehan et de Marie-Anne Turpin. La famille Méran allait être aussi représentée au sein de la Société Scientifique par l'avocat Joachim Méran et Georges Méran (1843-1923), le fils d'Edouard.
- 41) AM Arcachon (recensement 1866) et Archives de la Société Scientifique : Coycaut, « armateur de l'*Emile Pereire* », devait proposer à ses collègues, le 28 mars 1864, « une excursion en mer, où il sera fait l'essai d'une puissante drague qui permettra d'extraire des mollusques, des crustacés et autres productions sous-marines » ; l'excursion fut adoptée « avec empressement ».
- 42) Il s'agit de Charles-Augustin Bissérié, à l'époque « élève notaire » ! Celui-ci, né à La Teste le 19 mai 1832, fils de Joseph Michel Bissérié, fonctionnaire des contributions indirectes et maire de La Teste [1862-1865], avait épousé le 21 avril 1856 à La Teste Catherine Fleury, dit Héloïse, née à La Teste le 21 juillet 1833, sa petite-cousine ; il se disait alors « professeur ».
- 43) Archives de la Société Scientifique, *Registre des délibérations, déjà cité*.
- 44) Les actes « officiels » de la vie (naissances, mariages, décès) permettent, ainsi que les recensements, de découvrir des liens familiaux ou amicaux insoupçonnés entre des membres de la Société Scientifique ou entre des membres de la Société et des conseillers de la municipalité Lamarque. Si l'on prend les 46 membres que comptait la société au 31 décembre 1864 (il y avait eu 3 démissions : celles de Douillard de La Mahaudière, de Boissière et du capitaine Mallet), on a par exemple : le frère et la sœur Hameau, la mère et le fils Lafont, les Lévêque de Vilmorin et leur gendre Lacoïn, tous proches de Lamarque de Plaisance, à l'instar de Paulin Fillioux, d'Oscar Dejean et de Nathaniel Johnston (ce dernier se trouvait désormais « encadré » par deux de ses fils). Ajoutons pour la démonstration que pour déclarer la naissance de sa fille Jeanne Louise Angèle Hélène, née le 26 septembre 1865, Gustave Hameau se fit accompagner par Paulin Fillioux et le docteur Rougier ; de même pour la rédaction de l'acte de naissance de son fils Louis Marie Paul, né le 3 mars 1865, Paul Lacoïn prit pour témoin Gustave Hameau et Oscar Dejean.
- 45) Un décès étant intervenu dans la famille de Paulin Fillioux, ce fut Lamarque de Plaisance qui prit en charge la question de vitrines du Musée, avec l'aide d'Auguste Gièse.
- 46) Dans son rapport à l'assemblée générale statutaire du 18 février 1906, le docteur André Hameau apporte quelques précisions : Fin 1863, « on fait choix du gymnase Bertini, situé cours Desbiey, devenu depuis maison Foulon ». Quant à Albert de Ricaudy, dans l'article précité, il indique que « le premier Musée d'histoire naturelle et d'archéologie de l'association ouvrit d'abord ses portes cours Desbiey, sur l'emplacement actuel du garde-meuble Mirasson ».
- 47) Dmokowski, de Montault et Fillioux conservaient leur poste ; le docteur Micé devenait vice-président à la place de Gustave Hameau.
- 48) Il s'agit vraisemblablement de la buvette *A la sève de pin*. Cet observatoire fonctionna à partir du 1er décembre 1864.
- 49) Convocation des membres en date du 24 décembre 1864.
- 50) Ce déménagement ressort des comptes rendus du 2 juillet 1865 et surtout du 27 août 1865 ; Gustave Hameau, après avoir rappelé « le mauvais état du local primitif du Musée », et ses interventions auprès de l'ingénieur chargé des domaines de la Compagnie du Midi et de M. Pereire pour obtenir réparations et aménagements, indiquait aux membres de la Société : « au mois d'avril (1865), on me fit savoir que l'on donnait à cet immeuble [l'ancien gymnase Bertini] une autre destination et nous fûmes obligés de chercher en toute hâte un abri pour nos collections ».
- 51) Les rivalités politiques alors affichées permettent, par exemple, d'imaginer le schéma : Lamarque/Fillioux/Hameau contre Héricart de Thury/Gaussens/Moulis.
- 52) A. Hameau, *rapport précité*, p. 38.
- 53) Registre des Délibérations de la Société Scientifique, F° 130 V°.

- 54) Ibid., F° 182 V° et F° F° 185 R° (réunion de la commission administrative du 2 juin 1901.
- 55) Gustave Hameau avait-il fait appel « à la Société Philomatique de Bordeaux qui, depuis des années, s'est acquis une légitime célébrité par ses expositions périodiques » ? (Registre des délibérations, F° 31 V° et F° 32 R°).
- 56) Dans l'*Eloge historique de la présidence du Docteur G. Hameau*, déjà cité, le docteur Fernand Lalesque mentionnait, quant à lui, « un grand aquarium en marbre des Pyrénées, un commencement de musée, de bibliothèque et un cabinet de travail, servant de laboratoire ».
- 57) Elections municipales de juillet 1865.
- 58) Adjonction d'un article relatif à la déclaration du dégagement de toute responsabilité personnelle des membres de la société en dehors de leur cotisation annuelle.
- 59) Président d'honneur : Héricart de Thury ; président : Gustave Hameau ; 1er vice-président : Lamarque de Plaisance ; 2ème vice-président : Edouard Méran ; secrétaire général : Oscar Dejean ; 1er secrétaire : docteur Rougier ; 2ème secrétaire : Oscar Moureau ; trésorier : Julien Dmokowski ; vice-trésorier : Karl Caspary ; conservateur : Paulin Fillioux.
- 60) Dans les dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle, la Société Scientifique dut faire face à deux procès, qu'elle gagna, dont un suscité par un de ses membres - le commerçant arcachonnais Achille Milhet ; sans attendre l'issue de la procédure, son exclusion fut prononcée par l'assemblée générale le 1er mars 1896.
- 61) Registre des délibérations, F° 57 V° et F° 58 R° ; le « cabinet spécial » apparaît (F° 60 R°) dans le bilan de l'année 1868 (assemblée générale du 28 février 1869) à la rubrique « salon de laboratoire ».
- 62) Le 7 juillet 1901, Léon Lesca fut le premier à être gratifié du titre de « membre bienfaiteur ».
- 63) Lors de l'assemblée de juillet 1875, Dmokowski proposa d'élever à Arcachon une statue à Coste à qui l'on devait « le développement considérable de l'industrie ostréicole dans la contrée ». Une commission fut chargée d'étudier la proposition qui sombra dans l'oubli.
- 64) F. Lalesque, *Compte rendu administratif pour l'année 1901*, déjà cité, p. 15.
- 65) ID., *Ibid.*, p. 16.